

Question écrite de la Députée fédérale Kattrin JADIN au ministre de la Mobilité concernant le Projet Liège Carex

En ce qui concerne le transport de marchandises, je note que le projet Eurocarex permet d'utiliser les trains à grande vitesse « fret » pour le transport de palettes et conteneurs aériens, sur des distances entre 200 et 800 kilomètres.

1. Le projet LiègeCarex fait l'objet d'études approfondies depuis plusieurs mois et pourrait intégrer ce réseau européen. Quel est votre point de vue à ce sujet ? Etes-vous convaincu qu'il s'agit là d'une réelle opportunité pour la réduction de l'utilisation de l'air au bénéfice du rail, et par conséquent, un moyen plus écologique de transporter les marchandises ?
2. Quels sont les acteurs en présence dans un pareil projet et leur implication respective ?
3. Disposez-vous de toutes les informations relatives aux besoins en financement pour mener à bien ce projet ?
4. Avez-vous intégré cette fiche dans celles présentées par la Belgique dans le Plan de relance et de résilience de la commission européenne afin de bénéficier des moyens conséquents ? Si non, pourriez-vous m'indiquer pour quelles raisons ?

Réponse du ministre:

L'ambition du Gouvernement fédéral est de redéployer le fret ferroviaire afin de doubler le volume transporté par rail d'ici 2030. Lors de mon exposé d'orientation politique le 24 novembre dernier, j'ai rappelé ma volonté de « contribuer à accélérer le mouvement et renforcer le transfert modal »

1. Le projet Liege Carex participe à cette ambition. L'objectif de ce projet est le report modal du fret aérien transporté actuellement par camions et avions court/moyen courrier vers les trains à grande vitesse.

La concrétisation de ce réseau ultrarapide est opportunité potentielle pour la Belgique qui, de par sa position stratégique au cœur de l'Europe, jouit d'une capacité sans égal de développer ses atouts logistiques par le biais du fret ferroviaire.

2. Le Conseil d'administration de Liege Carex rassemble divers acteurs tels que des représentants des ministres fédéraux et régionaux (dont ceux en charge de la Mobilité, des Aéroports, de l'Aménagement du territoire,...), Logistics in Wallonia, Liege Airport, GRE Liège, la SPI, Noshag, TNT Exprss/FedEx, Infrabel, la SNCB, ...
3. Depuis sa création, de nombreuses études, analyses, plans ont été réalisés. Ceux-ci confirment la viabilité du projet. Le Conseil d'administration de Liege Carex a confié la mission de clarifier ces points à deux groupes de travail. L'un purement technique et l'autre financier.

4. Ce projet n'a pas fait l'objet d'une fiche. Son état actuel (sans qu'un opérateur n'ait à ce stade marqué son accord formel pour y participer) n'est pas encore suffisamment avancé pour qu'il puisse entrer en ligne de compte dans le cadre du Plan de relance européen que vous évoquez. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un projet que nous continuerons à suivre avec attention.